



BULLETIN D'ADHESION

« Rejoignez l'aventure ! »

Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 20 ans, le festival de musiques populaires FestiMusiques Moudon ou FMM, existe et propose chaque année, environ huitante concerts gratuits pendant deux jours.

Suite à la dissolution de l'Association Romande des Musiques Populaires (ARMP) faute de membres suffisants, une nouvelle association romande pour la promotion des musiques populaires a été créée pour promouvoir la diversité musicale et culturelle. Le FMM est connu pour son ambiance conviviale et familiale, réunissant des musiciens amateurs et professionnels de tous âges. Les festivités démarrent le premier jour, en présence de l'émission de radio en direct du Kiosque à Musiques de la RTS la 1^{ère} et se terminent le lendemain soir. On y trouve également de nombreux stands de nourriture, d'artisanat, de promotion, ainsi que des buvettes.

Quels sont nos objectifs ?

- **Pérennité :** Le FMM accueille **des musiciens amateurs**, (fanfares, brass band, art choral, accordéon, yodel, cor des Alpes, ...) parfois également **des groupes professionnels**. Il offre une plateforme **aux jeunes artistes** tout en célébrant les traditions. Il présente une grande variété de styles, incluant la musique populaire, le folklore suisse, le jazz, le blues, la pop, le rock et les musiques du monde.
- **Gratuité :** L'ensemble des concerts est gratuit, ce qui rend l'événement accessible à tous. L'objectif est de promouvoir la musique populaire comme une expression des cultures et de favoriser les échanges et le respect entre les peuples. Des concerts payants peuvent également être envisagés.
- **Organisation :**
 - Le FestiMusiques Moudon est géré par le Comité d'Organisation du Festival (COF) fort de cinq à sept membres responsables de la programmation, la promotion, la logistique, les finances, les bénévoles, le secrétariat. Il veille au maintien et au développement des conditions optimales pour les participants et le public.
 - L'Assemblée Générale du FestiMusiques Moudon est l'organe de contrôle des activités gérées par le COF. Elle adopte, lors de son assemblée générale, les comptes et les rapports des membres des différents secteurs. Cette assemblée a lieu, en principe, le premier samedi du mois d'octobre. Une seconde réunion est planifiée au printemps, afin d'informer les membres de l'évolution de la préparation du Festival.



Association romande pour la promotion
des musiques populaires



« Parce que chaque membre compte... »

Quel est le but de l'Association FMM ?

1. Permettre à toute personne ou société de participer au développement du FMM et de ses projets, en maintenant les traditions et les valeurs étroitement liées par la musique populaire.
2. Réaliser ces initiatives et faire grandir notre communauté grâce à votre adhésion et votre soutien.

Nous serions ravis de vous compter parmi nos membres. Pour cela, il vous suffit de scanner le **QR Code** ci-dessous ou d'effectuer votre versement via l'**IBAN** CH98 8080 8009 1940 5720 4, FestiMusiques Moudon, Grand Rue 27, 1510 Moudon



Inscription : CHF 20.-

Cotisation annuelle : CHF 100.-

Merci de nous retourner le document complété à info@festival-moudon.ch

ENTREPRISE :

NOM : **PRENOM :**

ADRESSE :

CODE POSTAL : **LOCALITE :**

CANTON :

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre généreuse démarche et l'intérêt que vous portez à notre festival !

<https://www.festival-moudon.ch>

Le Comité du FestiMusiques Moudon